

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00759
Numéro SIREN : 432 337 269
Nom ou dénomination : OMEGA III

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2021 sous le numéro de dépôt 4325

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : <u>OMEGA III</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>															
Adresse de l'entreprise : <u>5 RUE DE COURTALIN</u>		<u>77700</u>	<u>MAGNY LE HONGRE</u>														
Durée de l'exercice précédent : <u>12</u>																	
Numéro SIRET * <table border="1"> <tr> <td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>7</td><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>4</td><td>2</td> </tr> </table>			4	3	2	3	3	7	2	6	9	0	0	0	4	2	Néant <input type="checkbox"/>
4	3	2	3	3	7	2	6	9	0	0	0	4	2				
		Exercice N clos le : <u>31/01/2021</u>															
		Brut 1	Amortissements, provisions 2														
			Net 3														
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	581	AC	581												
	Frais de développement *	CX		CQ													
	Cessions, brevets et droits similaires	AF		AG													
	Fonds commercial (1)	AH		AI													
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK													
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM													
	Terrains	AN	50 000	AO		50 000											
	Constructions	AP	310 000	AQ	185 147	124 853											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS													
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 893	AU	25 893												
Immobilisations en cours	AV		AW														
Avances et acomptes	AX		AY														
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT														
Autres participations	CU	4 582	CV		4 582												
Créances rattachées à des participations	BB	829 673	BC		829 673												
Autres titres immobilisés	BD	100	BE		100												
Prêts	BF	305 815	BG		305 815												
Autres immobilisations financières *	BH		BI														
TOTAL (II)		BJ	1 526 644	BK	211 621	1 315 023											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM												
		En cours de production de biens	BN		BO												
		En cours de production de services	BP		BQ												
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS												
		Marchandises	BT		BU												
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW												
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY												
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	12 588	CA		12 588											
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC													
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE													
DIVERS	Disponibilités	CF	77	CG		77											
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI													
TOTAL (III)		CJ	12 665	CK		12 665											
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW															
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM															
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 539 309	LA	211 621	1 327 688											
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :												
CR				CR													
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :													

EBP Informatique 2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **OMEGA III**Néant

Exercice N

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37.000...)	DA	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	(576 699)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 995
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	(526 003)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 118
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	1 702 860
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	127 863
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 067
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 782
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 853 691	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 327 688	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 853 691	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 118	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53.A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : OMEGA III Néant

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF
			} services *	FG	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW 2 666	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 12 897	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA 13 636	
			- dotations aux provisions	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 29 200
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG (29 200)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 75 335	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP 75 335	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 35 487	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU 35 487	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV 39 848	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 10 648	

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise OMEGA III		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	653	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	653	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(653)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	75 335	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	59 080	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	16 255	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	– Crédit-bail mobilier *	HP	
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BL

OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalin, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 DECEMBRE 2019

Le 16 Décembre 2019,
A 10 h,

Les associés de la société OMEGA III se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 5 Rue de Courtalin 77700 MAGNY LE HONGRE, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard LEJEUNE, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Alain PROUX, associé représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Alain PROUX est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent au moins la moitié du capital social.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2019,
- le rapport de gestion du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.



SL

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 995,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 995,45 euros

Solde	- 566 703,09 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	



BL

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature visée à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

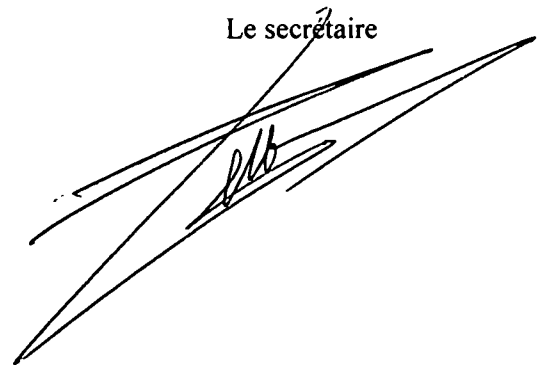
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le secrétaire



OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 8/10 rue Saint Marc, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 DECEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 995,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 995,45 euros
------------------------	----------------

Solde	----- - 566 703,09 euros
-------	-----------------------------

En totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalin, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS PARIS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 995,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 995,45 euros

Solde	- 566 703,09 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalin, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

Aucun élément caractéristique n'a marqué l'année écoulée.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30/09/2019, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement marquant n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous espérons que nos recherches actives de locataires aboutiront cette année.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs est composé comme suit :

100 % des échéances sont à plus de 60 jours.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019,

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 666,00 euros contre 3 064,00 euros pour l'exercice précédent,

Le montant des impôts et taxes s'élève à 12 897,00 euros contre 6 620,00 euros pour l'exercice précédent,

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 13 636,00 euros contre 12 322,00 euros pour l'exercice précédent,

Les charges d'exploitation se sont élevées à 29 200,00 euros contre 22 007,00 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -29 200,00 euros contre -22 005,00 euros lors de l'exercice précédent,

Compte tenu d'un résultat financier de 39 848,00 euros (-34 130,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 10 648,00 euros contre -56 135,00 euros pour l'exercice précédent,

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 4 052,00 euros contre - 653,00 euros pour l'exercice précédent.

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 9 995,00 euros contre une perte de -52 083,00 euros au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 9 995,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 995,00 euros

Solde	- 566 703,00 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Magny Le Hongre
Le 16 décembre 2019

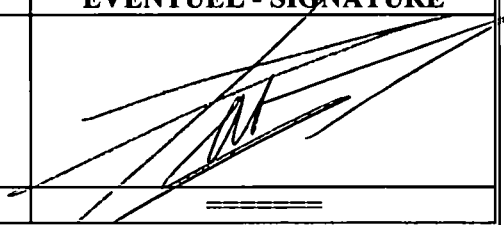
Le Président
Bernard LEJEUNE



OMEGA III
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 5 Rue de Courtalin, 77700 MAGNY LE HONGRE
432 337 269 RCS MEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2019

FEUILLE DE PRESENCE

N°	ASSOCIES	PLEINE PROPRIETE	VOIX	NOM DU MANDATAIRE EVENTUEL - SIGNATURE
1	M. Alain PROUX 8 av de Miremont 1206 GENEVE Suisse	500	500	
	Totaux =====	500	500	=====

Nombre d'associé(s) : 1

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à 1 associé présent possédant l'ensemble des droits sociaux

Le président

Le secrétaire

